
**COMPTE RENDU DE LA 9^e ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020
DE LA COMMISSION DES ÉTUDES DU CÉGEP RÉGIONAL DE LANAUDIÈRE À L'ASSOMPTION,
TENUE LE MARDI 26 MAI 2020 À 13 H 30 VIA L'APPLICATION MICROSOFT TEAMS**

Présences	:	Joselle Baril, Pierre Bilodeau-Déry, Charles Brochu-Blain, Hélène Chaput, Danielle Combes, Annick Cyr, Mylène Giroux, Marie-Pier Lagrange-Smith, Martine Lavallée, Éric Lavoie, Simon-Philippe Lebel, Nadine Marchi, Patricia Marsolais, France Perreault et Josianne Rey
Absences confirmées	:	Laurence D'Astous-Lepage et Julie-Hélène Roy
Invitées	:	Brigitte Aubin, Stéphane Chouinard, Marie-Pierre Gaudet, Luc Grenier, Cynthia Lemieux et Caroline Salvail
Présidence d'assemblée	:	Caroline Otis
Secrétaire d'assemblée	:	Julie Bourgault

9.1 Identification et constatation du quorum

Le quorum étant constaté, la réunion débute à 13 h 36.

Madame Caroline Otis souhaite la bienvenue à tous.

9.2 Adoption de l'ordre du jour

CDEL200526-01

Sur une proposition de madame Joselle Baril, dûment appuyée par madame Patricia Marsolais, il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 9.1 Identification et constatation du quorum
- 9.2 Adoption de l'ordre du jour
- 9.3 Présentation des rapports de libération de tâche
 - 9.3.1 Vers l'autonomie professionnelle
Présenté par Caroline Salvail
 - 9.3.2 Plan B
Présenté par Brigitte Aubin
 - 9.3.3 Collaboration à la réalisation de la Maison Jacques-Parizeau du Théâtre Hector-Charland : l'établissement d'un partenariat culturel et éducatif
Présenté par Stéphane Chouinard et Joselle Baril
- 9.4 Présentation de l'état de situation suite à l'implantation du profil Innovation sociale du programme de Sciences humaines (300.A8)
Présenté par : Stéphane Chouinard et Marie-Pierre Gaudet

- 9.5 Adoption des comptes rendus de la commission des études
 - 9.5.1 Assemblée ordinaire du 10 mars 2020
 - 9.5.2 Assemblée extraordinaire du 1er avril 2020
- 9.6 Suivi du compte rendu de la commission des études du 10 mars 2020
- 9.7 Avis au conseil d'établissement pour l'adoption du rapport d'évaluation du programme Arts, lettres et communication
Présenté par : Josianne Rey, Luc Grenier et Cynthia Lemieux
- 9.8 Avis au conseil d'établissement concernant les cadres de gestion de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes (PIEP)
Présenté par : Charles Brochu-Blain
 - 9.8.1 Cadre de référence pour la modification d'une grille de cours
 - 9.8.2 Cadre de référence pour la gestion des programmes d'études
- 9.9 Présentation du thème retenu pour la journée pédagogique du 18 août 2020
Présenté par : Charles Brochu-Blain
- 9.10 Information
 - 9.10.1 État de situation suite aux recommandations du rapport d'évaluation de l'efficacité du système d'assurance qualité de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial
 - 9.10.2 Récipiendaires – Médailles du Lieutenant-gouverneur du Québec
 - 9.10.3 Mention d'honneur de l'AQPC
 - 9.10.4 Suivis divers
- 9.11 Dépôt de documents
 - 9.11.1 Tableau des libérations de tâche octroyées pour l'année 2020-2021
 - 9.11.2 Bilan du plan de travail de la commission des études 2019-2020
 - 9.11.3 Calendrier des rencontres de la commission des études 2020-2021
- 9.12 Prochaine rencontre : Mardi 8 septembre 2020 à 13 h 30
- 9.13 Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité.

9.3 Présentation des rapports de libération de tâche

9.3.1 Vers l'autonomie professionnelle

Présenté par Caroline Salvail

Madame Caroline Salvail présente son rapport de libération de tâche qui consistait à permettre aux étudiants ayant des besoins particuliers et/ou en situation de handicap d'entrer sur le marché du travail au même niveau que les autres étudiants, d'éliminer la discrimination et de leur permettre d'obtenir ou de maintenir leur emploi selon les critères de performance du milieu de la santé.

Pour ce faire, plusieurs objectifs sont mis en œuvre tels que, la diminution du temps supplémentaire, l'élimination des logiciels spécialisés pour certaines tâches et la gestion de l'anxiété.

Après cette présentation, les membres sont emballés par ce projet et sont persuadés que ceci est bénéfique pour l'avenir de ces étudiants sur le marché du travail.

Il est mentionné qu'il serait intéressant à ce que ce projet soit adapté pour tous les programmes techniques, préuniversitaires et la formation générale. On précise que c'est grâce à ces mesures que ces étudiants reprennent confiance en eux et performant mieux ensuite.

Les membres se joignent à madame Caroline Otis pour féliciter madame Salvail pour le travail remarquable réalisé dans le cadre de ce projet.

Ils suggèrent qu'une plateforme soit disponible afin que les libérations de tâches présentées à la commission des études y soient déposées pour que toute la communauté puisse profiter de ces expertises et/ou recherches.

Cette idée plaît à l'ensemble des membres.

9.3.2 Plan B

Présenté par Brigitte Aubin

Madame Brigitte Aubin présente son rapport de libération de tâche qui consistait à offrir aux étudiants qui présentent des limitations soit physiques, sociales ou psychologiques, un plan B afin de leur permettre de réussir son ou ses cours d'éducation physique sans allonger son parcours scolaire tout en respectant les exigences du ministère. Peu importe leurs conditions, ces étudiants ont droit à un enseignement adapté, qui leur permet d'apprendre et de se développer tout en respectant leurs capacités.

Madame Aubin présente aux membres quelques témoignages d'étudiants qui ont participé activement au plan B et qui sont satisfaits des mesures entreprises.

Les membres soulignent l'excellent travail de madame Aubin et sont touchés par l'ampleur du projet.

Finalement, madame Aubin espère que ce projet pourra être poursuivi dans les prochaines années, car ceci a un impact positif sur la réussite des étudiants ayant des limitations.

9.3.3 Collaboration à la réalisation de la Maison Jacques-Parizeau du Théâtre Hector-Charland : l'établissement d'un partenariat culturel et éducatif

Présenté par Stéphane Chouinard et Joselle Baril

Monsieur Stéphane Chouinard et madame Joselle Baril présentent leur rapport de libération de tâche qui consistait à établir une collaboration entre le Théâtre Hector-Charland et le CERESO, c'est-à-dire réaliser un test de performance concernant l'offre de résidences au Québec et cerner les attentes des artistes visés afin de mieux définir l'offre de services de la Maison Jacques-Parizeau. Plus particulièrement, le Théâtre Hector-Charland veut permettre aux artistes de vivre un séjour prolongé à L'Assomption afin de créer de nouveaux projets artistiques en contact avec les citoyens et avec les étudiants fréquentant les établissements environnants.

Monsieur Chouinard et madame Baril mentionnent que ce fut un projet intéressant et que c'était un honneur de pouvoir travailler avec la Corporation Hector-Charland. Ils mentionnent également

que plusieurs enseignants de notre communauté ont contribué à la réussite de ce projet et ils leur en sont reconnaissants.

9.4 Présentation de l'état de situation suite à l'implantation du profil Innovation sociale du programme de Sciences humaines (300.A8)

Présenté par : Stéphane Chouinard et Marie-Pierre Gaudet

Monsieur Stéphane Chouinard et madame Marie-Pierre Gaudet présentent l'état de situation.

Suite à la création du programme de Sciences humaines, profil innovation sociale, une étude a été entamée pour évaluer la pertinence et l'appréciation du profil. Comme plusieurs événements sont survenus durant les sessions précédentes, un bilan officiel n'a pas pu être présenté.

Ils font une brève présentation du profil et expliquent dans quel contexte celui-ci a été créé ainsi que ses objectifs.

Ils informent les membres que la création de ce profil a permis à beaucoup d'enseignants à voir l'éducation autrement et de côtoyer une clientèle différente. Certains étudiants qui avaient des difficultés d'apprentissage et qui manquaient de motivation ont pu exploiter leur plein potentiel et continuer leur parcours vers des études universitaires.

9.5 Adoption des comptes rendus de la commission des études

9.5.1 Assemblée ordinaire du 10 mars 2020

CDEL200526-02

Sur une proposition de madame Josianne Rey, dûment appuyée par madame France Perreault, il est résolu d'adopter le compte rendu de la réunion du 10 mars 2020.

Adoptée à l'unanimité.

9.5.2 Assemblée extraordinaire du 1er avril 2020

CDEL200526-03

Sur une proposition de madame Annick Cyr, dûment appuyée par madame Joselle Baril, il est résolu d'adopter le compte rendu de la réunion du 1^{er} avril 2020.

Adoptée à l'unanimité.

9.6 Suivi du compte rendu de la commission des études du 10 mars 2020

Madame Caroline Otis effectue les suivis, notamment :

- Concernant la joujouthèque, en raison du Covid-19, l'inauguration n'a pas eu lieu. L'événement est reporté à une date ultérieure.

- La présentation du conseil de la réussite concernant la cote R est reportée à l'an prochain. Le dossier sera prévu au plan de travail 2020-2021.
- Le Cégep à L'Assomption n'a pas été mentionné dans le cahier Emploi Lanaudière, car aucun cours de la formation continue ne se donne dans nos locaux. Toutefois, lors d'une prochaine parution les coordonnées de notre constituante y apparaîtront.
- Concernant le financement des activités favorisant la réussite (AFR), nous recevons déjà ces montants relatifs aux cours de mise à niveau. Ceci pourrait nous être utile à l'automne pour offrir aux étudiants des cours qui n'auraient pas été complétés ou réussis au secondaire en raison des événements liés à la Covid-19.
- Après vérification, nous ne sommes pas éligibles à recevoir des montants supplémentaires (annexe S110) provenant du ministère, car nous ne nous situons pas dans une région où il y a un faible taux de diplomation. Toutefois, si jamais un jour, le besoin se présentait, il est certain que nous entamerons les démarches nécessaires.

Madame Otis profite également de l'occasion pour informer les membres que pour la prochaine session, le RREC sera de nouveau assoupli. Elle fera un suivi avec les membres dès que les détails seront connus. Une rencontre extraordinaire sera organisée à cet égard.

9.7 **Avis au conseil d'établissement pour l'adoption du rapport d'évaluation du programme Arts, lettres et communication**

Présenté par : Josianne Rey, Luc Grenier et Cynthia Lemieux

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique institutionnelle de gestion des programmes d'études (PIGeP), la commission des études a recommandé en 2013 l'approbation de la dernière évaluation du programme Arts et lettres. La direction du Cégep a jugé opportun l'an dernier de procéder à une nouvelle évaluation, la première depuis l'implantation du nouveau programme Arts, lettres et communication, mais surtout depuis l'ajout de l'option Médias, offerte depuis l'automne 2017.

L'évaluation a tenu compte de la culture du programme, des intérêts et des préoccupations des différents intervenants impliqués. Elle contient l'analyse des deux profils en vigueur au moment de sa réalisation. Des membres de la direction et du personnel du Cégep, des étudiants actuels et des diplômés ont participé au processus.

Des enjeux ont été dégagés et ont permis d'identifier les grandes lignes directrices de cette évaluation afin qu'elle réponde aux préoccupations de la communauté collégiale en ce qui concerne l'offre de formation, sa valorisation et la réussite des étudiants inscrits au programme. Ces enjeux et problématiques, examinés en respect des critères de la CEEC, ont orienté les travaux de cette évaluation de programme. L'analyse du programme et de la perception de la communauté a mis en relief les défis à relever qu'impose une offre de formation sous deux options quant à la cohésion globale du programme et de sa mise en vitrine. Il en est de plus ressorti quelques facteurs minant la pleine satisfaction des étudiants et l'optimisation de leur réussite, plaidant en faveur d'une révision de la grille de cours et des plans-cadres, ce que la suspension de l'option Médias en cours de processus d'évaluation a rendu d'autant plus pertinent.

L'analyse du programme a par ailleurs permis de confirmer deux des conclusions de la précédente évaluation : l'opinion générale à l'égard du programme demeure majoritairement favorable et significative et de son dynamisme, et la méconnaissance de son existence et de sa nature par les élèves

du secondaire est encore une réalité inquiétante. Les recommandations émises visent l'amélioration de l'offre de formation quant à son cheminement progressif, le renforcement des mesures d'information et de promotion du programme et l'amélioration du soutien des étudiants en vue de leur réussite.

On se questionne sur les raisons pour lesquelles les étudiants ne s'inscrivent pas ou qu'ils quittent le programme. Souvent, les étudiants ne s'inscrivent pas en Arts, lettres et communication pour les bonnes raisons, car ce n'est pas nécessairement ce qu'ils recherchent comme champ d'intérêt. Et ce, en raison du manque de connaissance du programme. Présentement, un travail avec les communications est entrepris afin de promouvoir le programme à sa juste valeur.

Les membres expriment leur satisfaction face à la présentation et félicitent madame Joselle Baril, monsieur Luc Grenier et madame Cynthia Lemieux pour le travail accompli dans ce dossier. Ce rapport rend bien l'image du programme et les résultats qui y sont rattachés.

***Attendu** que l'évaluation du programme Arts, lettres et communication a été réalisée en tenant compte des critères de la CEEC : la pertinence, la cohérence, la valeur des méthodes pédagogiques et de l'encadrement des étudiants, l'adéquation des ressources humaines, matérielles et financières, l'efficacité et la qualité de la gestion du programme ;*

***Attendu** que l'évaluation a démontré un haut taux de satisfaction des étudiants actuels, finissants et diplômés qui confirment la pertinence et la qualité du programme ;*

***Attendu** que l'évaluation rend compte clairement des défis soulevés par une offre de formation avec deux options ;*

***Attendu** la pertinence des modifications recommandées visant à améliorer l'équilibre du cheminement des étudiants tout le long de leur formation ainsi que l'optimisation de leur réussite ;*

***Attendu** la nécessité d'améliorer la visibilité, l'image et la juste connaissance du programme offert au collège constituant de L'Assomption ;*

***Attendu** que le plan de travail assurera le suivi nécessaire à la mise en oeuvre des recommandations auprès des acteurs concernés ;*

***Attendu** l'avis favorable du comité de programme d'Arts, lettres et communication le 14 mai 2020;*

***Attendu** l'avis favorable de la direction du collège constituant de L'Assomption.*

CDEL200526-04

Sur une proposition de monsieur Éric Lavoie, dûment appuyée par madame Annick Cyr, il est résolu de donner un avis favorable au conseil d'établissement concernant le rapport d'évaluation du programme Arts, lettres et communication.

Adoptée à l'unanimité.

9.8 **Avis au conseil d'établissement concernant les cadres de gestion de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes (PIEP)**

Présenté par : Charles Brochu-Blain

9.8.1 **Cadre de référence pour la modification d'une grille de cours**

9.8.2 **Cadre de référence pour la gestion des programmes d'études**

Lors de la présentation des cadres de gestion à la commission des études du 28 janvier 2020, les membres ont demandé un délai afin de consulter la communauté enseignante. Suite à ces consultations, deux cadres de gestion sont soumis pour avis aux membres de la commission des études. Concernant le Cadre de référence sur les instances de concertation liées aux programmes et aux cheminements d'études, un avis sera formulé ultérieurement.

Suite à des discussions sur le cadre de référence pour la modification d'une grille de cours, les membres suggèrent qu'une réévaluation des processus après la prochaine année scolaire soit prévue. Cette suggestion est bien accueillie et sera inscrite au plan de travail 2020-2021.

Attendu que la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes (PIEP), adoptée le 29 mai 2019 par le conseil d'établissement, propose une évaluation en continu des programmes qui permettra au collège de rendre plus pertinents les comités de programme et assurera l'amélioration continue de ceux-ci;

Attendu les obligations du collège à l'égard de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial;

Attendu que le Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption désire se doter de mécanismes clairs et transparents pour assurer la qualité de ses programmes d'études et d'en assurer le suivi;

Attendu la consultation des enseignants et l'intégration de corrections aux cadres de gestion présentés;

Attendu la recommandation de la direction du collège constituant de L'Assomption.

CDEL200526-05

Sur une proposition de madame Marie-Pier Granger Smith, dûment appuyée par madame Danielle Combes, il est résolu de donner un avis favorable au conseil d'établissement concernant le cadre de référence pour la gestion des programmes d'études et le cadre de référence pour la modification d'une grille de cours, ce dernier sous réserve d'une révision à la fin de la prochaine année scolaire.

Adoptée à l'unanimité.

9.9 **Présentation du thème retenu pour la journée pédagogique du 18 août 2020**

Présenté par : Charles Brochu-Blain

Le 18 août prochain aura lieu la journée pédagogique via Zoom ou Microsoft Teams. Celle-ci sera divisée en trois parties :

1. Favoriser les relations interpersonnelles à distance, d'une durée de 1h30 avec une période de 30 minutes de questions. Le conférencier reste à déterminer.
2. L'équipe du SAIDE fera une présentation d'une heure pour expliquer à la communauté le fonctionnement du service pour la prochaine année scolaire.

3. Une dernière partie partagera les « bons coups » et l'expérience positive de certains enseignants en lien avec la formation à distance.

Toute la communauté est invitée à participer à ces ateliers. Une invitation sera envoyée à cet effet sous peu.

9.10 Information

9.10.1 État de situation suite aux recommandations du rapport d'évaluation de l'efficacité du système d'assurance qualité de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Monsieur Charles Brochu-Blain présente aux membres l'état de situation sur les recommandations de la CEEC ainsi que les échéanciers des suivis à réaliser.

9.10.2 Récipiendaires – Médailles du Lieutenant-gouverneur du Québec

Madame Josianne Rey présente les candidatures des deux récipiendaires de la médaille du Lieutenant-gouverneur du Québec, soit Cassandryne Girard et Félix Trottier.

9.10.3 Mention d'honneur de l'AQPC

Monsieur Charles Brochu-Blain informe l'assemblée que la mention d'honneur 2020 de l'AQPC sera décernée à Elaine Dupont, à titre posthume. Il souligne les divers accomplissements de la lauréate au cours des 20 dernières années dans la communauté.

9.10.4 Suivis divers

Madame Caroline Otis informe les membres que tous les suivis relatifs à la commission des études ont été répertoriés dans un document qui est mis à jour après chaque assemblée.

Elle fait le suivi de divers sujets, notamment :

- Concernant le transport EXO, des rencontres ont eu lieu pour résoudre le problème de transport des étudiants. Madame Otis en profite pour annoncer aux participants que du transport supplémentaire sera disponible l'an prochain pour se rendre jusqu'au Cégep.
- Des démarches ont été entreprises auprès de la commission scolaire pour connaître l'état de situation des étudiants qui ont terminé leur secondaire. Il est important de savoir s'ils ont les préalables nécessaires pour débiter leur parcours collégial. Pour aider ces étudiants à intégrer leur nouveau milieu, ils seront contactés par téléphone pour répondre à leurs questions et de les informer des services offerts. Certains enseignants se proposent pour participer à la démarche. Ceux qui sont intéressés sont invités à contacter leur supérieur immédiat.
- Afin d'assurer la rétention des nouveaux étudiants, une journée d'accueil virtuelle sera organisée. Ils auront également la possibilité de participer à un Facebook live où ils pourront poser leurs questions en simultané. Les enseignants qui désirent organiser un accueil en présentiel le peuvent, mais en respectant toujours les consignes sanitaires. Aussi, afin d'aller de l'avant dans leur réussite, les cours de 1^{re} session seront majoritairement donnés en présentiel.

9.11 Dépôt de documents

9.11.1 Tableau des libérations de tâche octroyées pour l'année 2020-2021

Ce document a été transmis avec la convocation.

9.11.2 Bilan du plan de travail de la commission des études 2019-2020

Les membres ont reçu ce document avec la convocation. Madame Otis indique que les actions non réalisées seront reportées au plan de travail de l'an prochain.

9.11.3 Calendrier des rencontres de la commission des études 2020-2021

Ce document a été transmis avec la convocation. L'an prochain, les assemblées se tiendront de façon hybride, en présentiel et/ou par Microsoft Teams, dépendant de l'évolution de la situation entourant la Covid-19.

9.12 Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 8 septembre 2020 à 13 h 30.

9.13 Levée de l'assemblée

La séance est levée à 17 h 08.

Caroline Otis,
Directrice
Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption

/jb